Les *Echos* de Nos Quartiers

Journal gratuit du Comité de Défense et Fêtes des Quartiers du Monteil

Illustrations GLOWCZAK

La Bonnette. Le Bourgailh et la Ferme Expérimentale. La Cité Canadienne. La Cité Frugès. La Cité Pape Clément. La Clairière aux Pins. Le Haut Monteil. Madran. Monbalon 1. Le Monteil. Le Pape Clément.

N° 74 Hors Série
Mars 2022

Edito

HORS SÉRIE

Chers habitants du quartier,
En décembre 2020, en pleine pandémie du COVID, nous avons organisé une consultation de nos adhérents sur différents thèmes concernant la défense de notre quartier qui vont être développés dans ce numéro spécial. 250 adhérents ont répondu à ce questionnaire et ont enrichi notre réflexion sur des sujets allant des espaces publics en passant par l'urbanisme, la mobilité et le cadre de vie. À partir de ces réflexions nous avons communiqué ces demandes aux élus de la ville de Pessac concernés par ces différents thèmes. Aujourd'hui après quelques réunions de travail avec la ville et après avoir pris connaissance du CODEV, du FIC et du plan vélo nous sommes en capacité de vous donner un certain nombre de réponses. C'est le sens de cette édition spéciale des échos de nos quartiers. L'actualité fait qu'un dossier va impacter fortement nos activités dans les jours qui viennent à savoir le projet de création d'un centre de rétention administrative sur le quartier du Monteil aux abords de l'échangeur 13 de la rocade. Le 26 mars nous allons tenir notre assemblée générale annuelle qui cette année a été retardée, comme en 2021, à cause du COVID. (Jean-Claude Juzan)

Un CRA au Monteil

BORDEAUX AGGLO

PESSAC

Le projet de centre de rétention administrative fait des vagues

Voilà un acronyme que les habitants des quartiers du Monteil n'auraient pas souhaité connaitre. En effet depuis le 7 février 2022 nous avons appris le projet de construction d'un Centre de Rétention Administrative. Il se situerait dans notre quartier à proximité de la sortie 13, sur un terrain de 19 000 m² situé entre l'avenue du Bourgailh et la rue Cicéron. Il accueillerait près de 140 personnes avec un parking de plus de 100 places sur plus de 7 000 m² sur un espace boisé en bout du village de Madran .

NOUS ASSISTONS A UN VERITABLE DENI DE DEMOCRATIE. Ce projet aurait été annoncé en 2019 par Monsieur Castaner ministre de l'intérieur, puis a été communiqué à la mairie de Pessac au 1er semestre 2020. C'est en prenant connaissance des débats organisés lors du conseil municipal du 8 février 2022 que le comité de défense et fêtes des quartiers du Monteil a appris ce projet qui va modifier complètement l'identité de notre quartier et entraîner un certain nombre de nuisances que nous ne sommes pas en capacité de déterminer aujourd'hui. Nous estimons qu'à partir de 2020 les habitants des quartiers du Monteil aurait dû être informés sur ce projet, même si la ville faisait d'autres propositions sur d'autres lieux.

NUISANCES OU PAS NUISANCES. Dès l'annonce de ce projet nous pouvons constater les effets pervers d'un tel dossier. Déjà les agences immobilières et les gestionnaires de copropriété dénoncent une perte de la valeur mobilière pouvant aller jusqu'à 40 %. Certains de ceux-ci indiquent que certaines propriétés deviendront invendables. Aujourd'hui nous pouvons affirmer qu'aucun autre centre de rétention de cette importance n'est construit dans une zone pavillonnaire.

D'autres nuisances se font jour : *destruction d'un environnement agréable pour les riverains : espaces boisés et aire de jeux, sécurisation de l'accessibilité à ce centre, disparition ou dévoiement d'une piste cyclable longeant la rocade et permettant aux habitants de ces secteurs mais aussi de l'ensemble des habitants de Pessac de prendre le passage supérieur afin de se rendre au bois du Bourgailh, ces deux espaces qui ne seront pas attenants vont créer un certain nombre de dangers pour les fonctionnaires qui devront traverser la route pour se déplacer du parking au CRA.*

INTERVENTION DU MOUVEMENT ASSOCIATIF : dès l'annonce les trois syndicats et comités de quartier concernés, avec l'ensemble des associations syndicales libres de copropriété et d'autres associations, ont décidé la création d'un collectif afin de pouvoir s'opposer à un tel projet. Le 18 février une audience à la demande de Monsieur le maire a eu lieu à la préfecture laquelle s'est traduite par un quiproquo de la part des autorités préfectorales. Outre les articles et interviews dans la presse, ont été organisées différentes manifestations et une réunion publique le 21 février à laquelle ont participé environ 300 personnes. De même avec les parents d'élèves de l'école Jacques Cartier un rassemblement a eu lieu le 26 février sur le lieu du futur CRA où plus de 300 personnes étaient présentes.

ET DEMAIN : le comité des quartiers du Monteil accompagné des associations riveraines de Monbalon et de Madran a souhaité rencontrer Madame la députée. Le collectif mis en place s'est structuré le 2 mars afin de développer différentes actions permettant de mobiliser l'ensemble des habitants de notre ville pour continuer à informer et communiquer sur ce projet. (Jean-Claude Juzan)

Voirie et espace public

Quand on interroge nos adhérents, les mêmes réponses viennent régulièrement : les trottoirs en mauvais état, le stationnement anarchique, la vitesse excessive. Suite à plusieurs audiences avec les élus de Pessac, votre comité a aujourd'hui quelques éléments à vous faire partager. Avant la fin de la mandature (2026) les CODEV et les FIC seront réalisés. Et c'est quoi ça ? ?? Quel rapport avec les questions des habitants ? J'explique en raccourci : le comité interroge les habitants et envoie les questions à la mairie, la mairie envoie ses propositions à la métropole, celle-ci décide des travaux à effectuer : ce sont les CODEV (codéveloppement). Pour les FIC (fonds d'intérêt communal) le chemin est un peu plus court, il va des habitants à la mairie. Inutile de préciser qu'il y a quelques demandes qui se perdent en chemin dans les deux cas.

Les CODEV qui concernent notre quartier sont trois. Un CODEV doit requalifier l'ensemble des alentours de la place du Monteil, de la rue de La Bonnette au rond-point des Ombrages incluant la cité Frugès. Sur ce secteur le comité des quartiers a déjà fait des propositions de réorganisation de la circulation place du Monteil (suppression des voitures sur l'allée centrale)

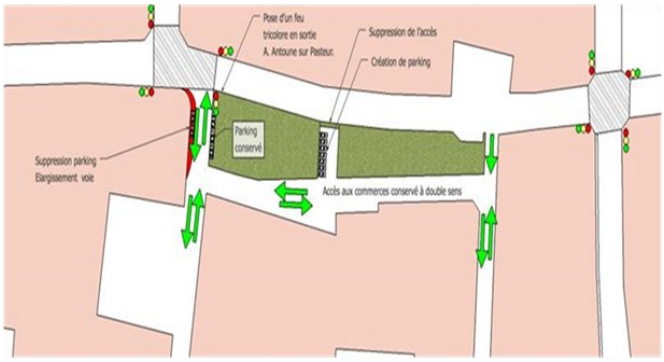

et devant l'école du Monteil.

La cité Frugès étant classée au patrimoine de l'UNESCO, un plan de gestion doit être mis en application. Les réseaux sont en rénovation, des arbres (liquidambars) ont été arrachés, les autres le seront, ils seront remplacés par une essence moins invasive.

Un autre CODEV consiste en une veille foncière aux alentours de l'école maternelle Pape Clément (Madran) pour acquérir des terrains en vue de la construction d'une école.

Un troisième réalisera la mesure des nuisances liées à l'aéroport et la rocade.

Certains FIC nous interrogent, ils prévoient la suppression de plusieurs carrefours à feux (Larrouilat/Montagne/Nancel Pénard, Pasteur/Foch, Noès/Pont de l'orient) c'est une tendance dans la métropole. Supprimer les feux, ça se discute, mais que met-on à la place ??? Pour le moment on ne sait pas, végétaliser ? Rond-point tracé ? cédez le passage ? Ou rien ?

Un autre projet est la végétalisation des places, celle du Monteil, d'accord, et la place Paul Claudel. Là le comité demande de respecter ses activités. Cette place est utilisée quatre fois par semaine par l'atelier pétanque de notre association, de même en septembre pour l'implantation du chapiteau de la fête du quartier, cela fait partie de la vie du quartier. Les FIC prévoient également l'élargissement de pistes cyclables, le marquage au sol des zone 30.

Nous pouvons constater que nous trouvons dans ces projets des réponses aux préoccupations des habitants. Certaines sont oubliées telles que la finition de la requalification des rues et place de la cité Canadienne, pourtant promise en 2020. Des différences s'expliquent, aujourd'hui on ne pose plus de ralentisseurs, ceux-ci créent des nuisances importantes aux riverains, on indique des zones 30. Elles sont nombreuses à être apparues dans notre quartier, comme rue Descartes et environnant, village de Madran etc…L'entretien des trottoirs doit être fait par les riverains, c'est la loi, la ville ne donne pas toujours l'exemple certains trottoirs le long de terrains municipaux sont en mauvais état.

Des travaux d'entretien peuvent être programmés tout au long de l'année. C'est ainsi que rue de l'aspirant REY (Madran) comme il y a des inondations à chaque forte pluie, des travaux sont programmés pour fin mai.

Lors de nos rencontres avec les élus nous avons insisté pour qu'avant chaque travaux une concertation avec le comité de quartier et les riverains soit organisée. La promesse nous a été faite sur cette orientation de travail ! De son côté le comité est prêt à travailler conjointement. Il nous parait important que le comité et les riverains soient entendus car ce sont eux qui sont au plus près des usages quotidiens. (Annie Castaing)

Transport et mobilité

Nous avons consulté nos adhérents en ce qui concerne les problèmes éventuels et améliorations sur le réseau de transport en commun, dans tous les secteurs composant le Monteil ; les réponses ont été satisfaisantes pour dire que le quartier est bien desservi. Plusieurs lignes de bus desservent l'ensemble de nos quartiers : la plus importante la liane 4 partant de Toctoucau avec son arrêt à la place du Monteil via le centre-ville et terminus à Bordeaux. La ligne 36 qui passe avenue du Bourgailh et s'arrête à LUCATET à l'entrée de Mérignac est en rupture de charge. Ce point est soulevé depuis plusieurs années par le comité du Monteil, il demande une continuité de la ligne jusqu'à Mérignac centre permettant un accès au Tram A. La fréquence de passage des bus devrait être augmentée. La ligne 23 est utilisée principalement par les enfants qui fréquentent le collège de Noés. Les lignes 42 et 44 empruntent l'avenue du Pont de l'Orient, pour amener les élèves au lycée Pape Clément en toute sécurité. Il faut reconnaître que la ville de Pessac avec ses dessertes de bus et du tram et son centre universitaire est un attrait pour les étudiants.
Beaucoup de rues ont été mises à 30 Km/h afin de sécuriser les cyclistes et les piétons, mais la vitesse imposée n'est pas toujours bien respectée, devant les établissements scolaires et les commerces, sans oublier le non-respect des sas à vélos au niveau des feux tricolores.
PLAN VELO ET CHEMINEMENT :

La ville de Pessac a conduit, pendant l'année 2020 une démarche pour élaborer un plan vélo, tout les syndicats ont été sollicités pour apporter des propositions sous la houlette de la fédération, une partie des propositions faites sont prises en compte par la mairie et la métropole. Quelques points sont retenus sur le quartier du Monteil, l'inquiétude du comité est la date de mise en œuvre qui pour certains est au-delà de 2026. Sur l'avenue du Bourgailh la piste cyclable doit-être élargie, située le long d'une voie de stationnement risques d'accident liés à l'ouverture des portières. Pour le carrefour Bourgailh/ Madran une sécurisation est nécessaire pour son franchissement. Le cheminement cyclable de l'avenue de Noès face au bois de Bernis en direction du collège est prévu dans le plan vélo. Autre problème récurrent, la continuité cyclable avenue Pasteur, en particulier du centre-ville jusqu'au rond-point des ombrages, elle serait faite sans aménagement au niveau du rond-point (point le plus dangereux) avant 2026. Il n'y a pas de piste pour vélo au niveau de la traversée de la place du Monteil aucune sécurisation pour les cyclistes. Il parait qu'on n'aménage pas de piste cyclable en zone 30. Une reconfiguration et requalification sera nécessaire pour la création d'un aménagement de l'avenue Nancel Penard, rue Larouillat, rue Cohé, surtout qu'il est prévu la suppression des feux au carrefour ce qui augmentera l'insécurité pour les cyclistes. Il est prévu également la suppression des feux tricolores au croisement pont de l'Orient et Noès, tous ces points sont à revoir prochainement avec la mairie. Les comités de quartier au travers de leur fédération ont pu faire entendre leurs demandes sur le plan vélo. Bien sûr tout n'est pas encore prévu mais ce qui inquiète le plus le comité du Monteil ce sont les délais de réalisation. L'augmentation de la circulation cycliste c'est aujourd'hui et c'est recommandé par tous, il n'est pas possible d'attendre 2026 pour la mise en sécurité des pistes cyclables sur des axes aussi fréquentés que l'av Pasteur ou la déserte des collèges et lycées. (Dominique Lacoste)

Que se passe-t-il dans ma rue ?

Pessac s'agrandit, mute, les nouveaux projets fleurissent. La Préfète a rappelé qu'elle ne voulait pas que Bordeaux-Métropole « s'étale ». Alors la densification urbaine est à l'œuvre. Un terrain de l'impasse Chalier, tout contre la voie ferrée donne lieu à une nouvelle construction. Du côté de la Rue de la Fon Madran, dans une ancienne propriété abandonnée j'ai presque entendu les gros chênes pourtant classés, murmurer au vent, qu'on leur en voulait, et qu'ils finiraient en planche ! Du côté de l'avenue Pasteur l'ancienne station-service disparue, est en phase de dépollution, et semble vouloir offrir une page blanche pour les pelleteuses ? Quel projet va germer ? Plus loin du côté du Bourgailh, l'ancien restaurant de la Réserve, laisse place à une Maison de Retraite, celle du Bourgailh, située peu avant l'échangeur 13 qui va déménager ! Même l'Etat a des vues sur le quartier. Une banderole flotte du côté de la sortie 13. Ceci est une autre histoire.
Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire envoyé par le Comité du MONTEIL, car très attachés à l'identité de notre quartier pavillonnaire. Nous avons pris le temps de vous lire, de classer vos réponses, et de les transmettre à la mairie. Nous sommes dans un pays de démocratie et la cognée ne peut être posée au pied de l'arbre sans que le voisinage s'en émeuve. Les chênes peuvent se rassurer, ils sont classés et semble-t-il aucune demande d'abattage ne peut être posée sans préavis administratif. Cette demande pour l'heure n'est pas apparue. Car avec le PLU, il y a la Charte d'Urbanisme et Paysagère auquel le Comité de Quartier du Monteil, comme d'autres ont participé avec la Fédération des Quartiers. C'est un outil conçu par la Mairie de Pessac (consultable sur le site). C'est un cadre opposable à des projets qui ne respectent la qualité paysagère et architecturale. Des promoteurs en ont fait les frais. Au long de ses pages nous retrouvons : *« S'inscrire dans le paysage, observer et préserver la qualité paysagère… » - « Adopter une volumétrie sobre… » - « A éviter : la multiplication des volumes, en rupture avec le gabarit général des constructions … ».*

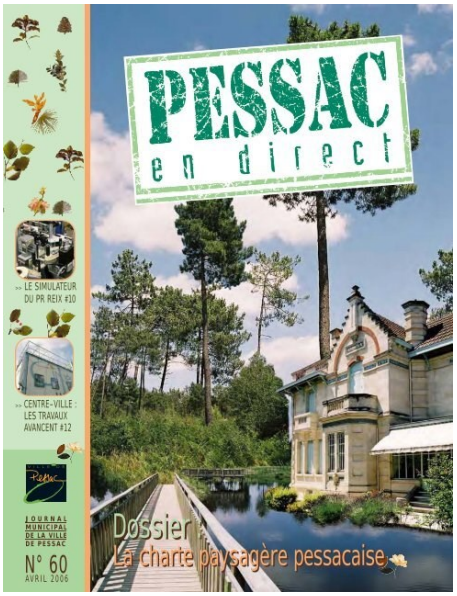

Pour l'instant nous ne verrons pas la pelleteuse entamer la page blanche de l'ancienne Station-service Avenue Pasteur pour y placer un immeuble. De même qu'à l'angle de l'avenue du Bourgailh et de la rue Socrate, il n'y aura pas de construction d'immeuble, puisque le terrain est séparé en 4 lots. Bonne nouvelle sur l'avenue Xavier Arnozan l'un des propriétaires ne vend plus, d'où l'abandon du projet. Ceci dit, restons vigilant sur le terrain libre.
Nous sommes au Comité du Monteil comme sur d'autres dossiers, attentifs et mobilisés sur la défense de notre cadre de vie car c'est notre bien commun. (Michel Arnaud)

N° 74 Hors Série
Mars 2022

Assemblée Générale

Les membres du Conseil d'Administration de votre Comité ont le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Samedi 26 mars 2022 à 13h30 ***à la salle de France rue A France***. L'ordre du jour de notre Assemblée Générale sera le suivant : rapport d'activités, rapport moral, rapport financier, rapport des vérificateurs aux comptes, vote du montant du prix de l'adhésion pour 2023, présentation des principales activités et initiatives 2022, renouvellement des vérificateurs aux comptes et du Conseil d'Administration.
Un débat sera également organisé entre les élus et les adhérents sur les sujets suivants : agrandissement de la maison de quartier, projet de création

d'un centre de rétention administrative sur notre quartier et divers dossiers : espaces publics, urbanisme, cadre de vie, etc.
Devenez acteur de votre comité en renforçant l'équipe de bénévoles en place. N'hésitez pas à être candidat à l'élection au Conseil d'administration en envoyant votre demande au Comité avant le 21 mars. (Martial Mouflin)

Dans ce domaine comme dans d'autres, le comité du Monteil fait des propositions en partant des remarques qu'il a reçues de ses adhérents. Les habitants et les commerçants demandent que la place du Monteil soit plus vivante. Dans la cadre du Budget Participatif, bonne nouvelle, notre projet de jeux de la Place du Monteil est arrivé deuxième. La Mairie a retenu notre proposition, mais il est indispensable de tenir compte de la suppression de la voie centrale pour des raisons de sécurité comme le propose le comité du Monteil. (voir article voirie). Développer des liens entre les habitants en créant des lieux de convivialité autour de cette aire de jeux sera notre plus grand bonheur, ce projet ne verra le jour malheureusement qu'en 2024. Plusieurs propositions pour notre quartier ont été retenues dans le cadre du budget participatif et vont impacter directement notre bien être La Lutte contre les moustiques de façon écologique, est retenue en premier, l'objectif installation de pièges à larves, installation de nichoirs à hirondelles et à chauve-souris. La mise en place également de bornes anti-moustiques Qista qui attirent et piègent les moustiques Autre point retenu : sécuriser et embellir le passage souterrain reliant le quartier de la Chataigneraie, Monteil, et le stade nautique. Plusieurs propositions de végétalisation sont proposées dont la place du Monteil et la place Paul Claudel. Nous y sommes favorables, les plantations améliorent le cadre de vie et évitent les ilots de chaleur. Mais attention la végétalisation ne doit pas empêcher la vie de ces places, la rencontre entre habitants. C'est le cas de la Place Paul Claudel où les joueurs de pétanque se retrouvent et où la fête du quartier se déroule. Les élus nous ont affirmé qu'ils tiendraient compte des usages et ont promis de consulter le comité avant décision. A suivre…. Nous déplorons le projet de construction d'un CRA. Merci à nos têtes pensantes pour la destruction de deux espaces boisés, d'un seul coup de baguette magique. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite préoccupe notre comité. Nous avons demandé une deuxième place de stationnement réservée ainsi que l'accès facilité aux commerces de Madran. La réalisation de ce projet reste très incertaine. Place Jacques Cartier à la cité Canadienne nous demandons un stationnement réservé près des habitations. Un point préoccupe les habitants c'est la propreté de notre ville, en particulier près des espaces publics. La place du Monteil, plus belle place de Pessac d'après notre président, est trop souvent jonchée de détritus, cannettes et papiers autour des bancs, et surtout dépôts de tout ordre autour de la boîte à don qui devient une déchèterie. Cette boîte à dons est une bonne idée qui fonctionne mais il faut impérativement que les dépôts soient gérés. On déplore quelques particuliers ou commerces qui font preuve de laisser-aller, les services d'hygiène interviennent à la demande. Je suis un grand rêveur et ce soir je me mets à rêver, qu'il fera bon vivre au Monteil pour de nombreuses années et que mes petits-enfants, comme le Petit Prince de Saint- Exupéry, « *puissent demain encore contempler sur leur petite planète la fleur dans le jardin avec l'abeille qui vient s'y poser, l'oiseau qui vole et le lézard qui, entre les pierres grises, cherche furtivement à se cacher. J'aimerais que la nuit venue mes arrière-petits-enfants puissent contempler la voie lactée et dans les bras d'une Petite Ourse qu'ils découvrent, émerveillés, l'étoile du Septentrion pour les guider* ». (Manuel Montes)

Tarifs 2022

Habitants du quartier	Habitants en dehors du quartier
6€	10€

Bulletin d'adhésion individuel

Nom prénom……..……..……

Adresse……..……..

Téléphone ……

Email ……..……..……..

Date de naissance ……

Désire adhérer au Comité de défense et Fêtes des quartier du Monteil et joins mon règlement à envoyer à : **Comité du Monteil 13 rue Henry Frugès 33600 Pessac**

LE MONTEIL
PESSAC

Comité de Défense et Fêtes des Quartiers du Monteil

Un Comité au service du Monteil

13 rue Henry Frugès - 33600 PESSAC
www.comite-monteil.fr

Téléphone : 06 32 19 16 39 (Pas de SMS)
Messagerie : contact@comite-monteil.fr
ou jean-claude.juzan@wanadoo.fr

Directeur de la Publication : Jean Claude Juzan
Conception Réalisation : Martial Mouflin
Comité de rédaction : Annie Castaing, Claudine Fourteau, Jean Claude Juzan, Dominique Lacoste, Martial Mouflin, Marie-Thé Vedrenne , Michel Arnaud, Manuel Montes **Crédit photos** : Comité du Monteil, comite-monteil.fr et GLOWCZAK, graphiste, Illustrateur à Mérignac. glowczak.com
Imprimés à 2600 exemplaires par l'imprimerie Gautier à Pessac